

L'engagement et la détermination des 18 communes suivantes ont permis la construction de la MARPA du Val de Loue.

Elles ont souhaité créer un lieu de vie, ouvert sur l'extérieur. Comparée à d'autres formules d'accueil et compte tenu de la qualité des prestations, la MARPA est une structure d'hébergement à coût modéré.

Arc-et-Senans

Brères

Buffard

Champagne-sur-Loue

Chissey-sur-Loue

Chay

Germigney

Lavans-Quingey

Liesle

Lombard

Montfort

Pagnoz

Paroy

Pessans

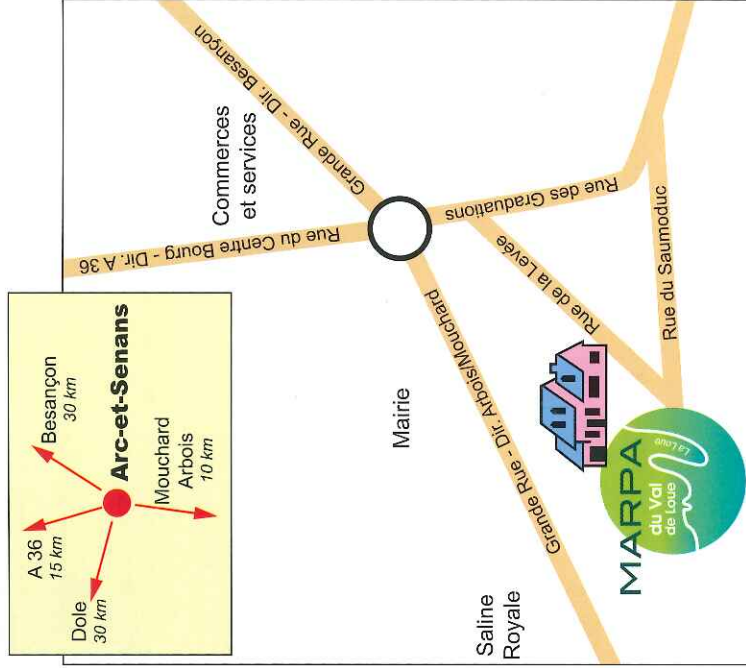
Pointvillers

Rennes-sur-Loue

Ronchaux

Villers-Farlay

Pour vous rendre à la MARPA



Pour tout renseignement

**Vous pouvez contacter
la responsable au :**
03 81 50 38 82
ou
par courriel :
marpaduvaldeloue@orange.fr

Avec le soutien :



**MAISON D'
ACCUEIL ET
RÉSIDENCE
POUR L'
AUTONOMIE**



le choix du bien-être

Pensez-y

**Retrouvez toute l'actualité de la MARPA
sur Internet**

<http://www.marpa.fr>



Pour plus d'infos : flashez-moi !

MARPA du VAL DE LOUE

Photographie aérienne de la Saline: Jacques Maurice
Croquis d'architecture Atelier d'Architecture Téqui

Conception graphique et impression : **EAT** 03 81 57 45 92

18, rue de la Levée - 25610 Arc-et-Senans

Tél. 03 81 50 38 82 - Courriel: marpaduvaldeloue@orange.fr



Au cœur de la commune

La MARPA du Val de Loue est implantée dans une commune de 1650 habitants. Elle est située dans un cadre calme et verdoyant.

À proximité vous trouverez, commerces, services, professionnels de santé et artisanat local.

Vous pourrez participer pleinement à la vie associative.

La MARPA, pour qui ?

La MARPA est accessible à toute personne âgée de plus de 60 ans, issue de tout régime de retraite confondu (CARSAT, MSA, RSI...)



Votre logement

La MARPA du Val de Loue est un lieu accueillant et chaleureux pour 24 personnes (seules ou en couple).

Chaque logement individuel est construit de plain-pied et vous offre un accès privatif. Tous équipés d'une kitchenette, d'une pièce principale incluant l'espace nuit (pour les personnes seules) et d'une salle de bains, vous pourrez l'aménager comme vous le souhaitez avec votre mobilier et vos objets personnels.

La MARPA met aussi à votre disposition un logement d'accueil temporaire permettant ainsi de courts séjours (sortie d'hospitalisation, repos, absence momentanée de la famille...).



Une réponse adaptée à vos besoins

Pour répondre à vos besoins, une équipe diplômée et qualifiée organise la vie de la maison, toujours selon votre volonté. Des activités facultatives vous sont proposées : jeux de société, chorale, aquarelle, ciné-club, gymnastique douce, couture, tricot...

Le personnel veillera au bien-être de chacun et assurera une permanence et ce, dans un cadre sécurisé 24h/24.

L'équipe coordonnera aussi les interventions des médecins, des infirmières ou des services extérieurs comme les aides à domicile.

Locataire de votre appartement, vous pouvez bénéficier des aides au logement et de l'allocation pour l'autonomie exactement comme à domicile.